Je soussigné Michel Bolleau
Vigneron demeurant au village de
chevregny prés Laon que nicolas
Bolleau mon fils s'est cassé Le bras
gauche dans sa partie inferieure Le
17 Juillet 1769 en tombant en bas d'un
cheval. il etoit alors agé de 8 ans.
Le chirurgien appellé fit quelques tentatives
pour obtenir La reduction, qui etoit alors
impossible par La sortie de L'extremité
de Los du bras et Le raccourcissement
de tout L'avant bras. on lui fit une incision
sur L'extremité superieure de La playe produite
par La sortie de L'os, qui ne procura point
La reduction. Le Lendemain Les accidens
ayant augmenté on Le transporta a L'hotel
dieu de Laon, ou Le chirurgien du dit
hotel ne voyoit d'autre ressource, de lui
sauver La vie, que de lui couper Le bras.
en consequence il assembla ses confreres qui
s'y opposerent, vu L'age de L'enfant
et L'esperance qu'il y avoit de voir cesser
Les accidens.

Le troisieme jour quil fut a Lhotel dieu, Le chirurgien Major du Regiment colonel general Dragons vint Le voir avec Monsieur degaignere chirurgien du dit hotel dieu et proposa de lui couper plutot L'extrémité inferieure de Los pour pouvoir obtenir La reduction. Monsieur degaignere a été de son avis et s'est decidé a lui Le Lendemain matin en sa presence L'operation faite et Le bras mis en flexion Les accidens ont disparu et L'enfant a été guerie en trois semaines et renvoyé chez moi. six semaines aprés il s'est servi de son bras comme auparavant et travaille aujourdhui aussi facilement que s'il n'eut point essuyé cet accident en foi de quoi nous avons delivré Le present certificat pour valoir ce que de raeson. a chevregny Le 13 avril 1772. Michel Boilleau nicolas Boilleau fils. Je soussigné françois Desnoyers Curé de Chevregny Certifie que Les

Signatures cy dessus sont du Pere et du fils qui a essuye l'accident sont veritables en foi de quoi jay signe a Chevregny le 15 Avril. 1772

Desmoyes Curé de Chevregny

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Je soussigné Mtre en Chirurgie demeurant à Laon certifie avoir eté appelé pour donner mon avis sur la Maladie exposé dans le certificat cy à côté pour, que je me suis opposé à l'amputation proposé par M. gaignière pour plusieurs raisons, la premiere étoit l'impossibilité qu'il y avoit de la pratiquer avec succès attendue l'engorgement extrême du tissu cellulaire jusqu'à l'épaule, secondement après avoir examiné, j'ai crû devoir m'opposer en tout cas à cette operation attendue la possibilité qu'il y avoit de mettre en usage d'autres moyens propres à l'eviter; que l'age du malade et la bonté du temperament rendroient efficaces, en consequence l'on delibera et Mr. Boulier chirurgien maj. qui n'etoit nullement de l'avis proposé, proposa de faire l'extremité de l'humerus, ce qui fut fait avec tout le succès desiré. fait a Laon ce 16 avril 1772 Lobgeois

Je soussigné docteur en medecine et medecin de L'hotel Dieu de Laon certifié, que, les certificats cy dessus sont veritables et que l'amputation de l'os, a eté faite sur l'avis de mr boulier c'est pourquoi j'ai signé

Laon ce 16 avril 1772 Labrusse. Dmd